

LES PETITES ANNONCES

Passez votre annonce au
04.93.18.70.00

Demandes d'emploi

EMPLOYÉS DE MAISON

JEUNE FEMME portugaise, dynamique, sérieuse, avec expérience, cherche emploi de maison : ménage, repassage, gouvernante, repas, garde de personnes âgées. Véhiculée. Secteur de Cannes à Monaco, travail de qualité, mi-temps ou temps complet. Tél.07.44.26.05.03.

PORTUGAIS sérieux, non-fumeur, cherche poste de gardien chez particulier, a déjà été gardien dans propriété, villa. Personne soignée. A travaillé dans la métallurgie, transport, bricolage, usine, maçonnerie, etc... Tél. 06.80.95.95.62

HOMME 50 ans cherche emploi. Propose services sur mesure à la personne. Fiabilité, confiance et discrétion, soir et week-end uniquement. Pas sérieux s'abstenir. Tél.06.21.25.16.84.

Dame Philippine parlant anglais et un peu français, avec papiers, expérience ménage, cherche emploi repassage, aide à la personne âgée, temps plein ou partiel Cannes, Nice, Monaco. 06.50.35.08.76.

HOMME PHILIPPIN, sérieux, honnête, avec expérience, permis de conduire, cherche emploi de maison : ménage, jardinage, bricolage, restauration. Secteur 06. Tél.06.01.91.99.29. ou 06.72.03.70.00.

Jeune femme 20 ans d'expérience, cherche emploi heures de ménage, cuisine, courses, garde de personnes âgées, prise de repas. Ponctuelle, autonome, à l'écoute et organisée. Secteur Nice, Monaco. Tél.06.03.21.89.64.

Cherche emploi : **DYNAMIQUE** et efficace, je fais votre ménage et ménage de fond, travail soigneux. Missions régulières, occasionnelles ou mensuelles. Tél.06.19.75.90.09.

DÉCORATION, ARTISANAT

Tarifcation à prix très raisonnables par professionnels du bâtiment cherchent emploi chez particuliers : toitures, murs, planchers, plafonds, peintures, plâtres, placo-plâtres. A partir de 3 jours de travaux. Rénovation SdB et cuisine. Garantie, références. Bernard 07.63.09.71.03.

COMPTABLE, GESTION, DROIT

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC (20 années d'expérience) recherche poste pour particulier, professionnel ou banque : Comptabilité, Juridique, AMD, Tenue et/ou représentation A.G. (copropriété et société). Tél.06.66.59.74.53.

KENO Résultats des tirages du mardi 20 mai 2025

Tirage du midi
10 12 19 21 22 24 29 30 31 38
43 46 48 49 52 55 56 59 65 70

Multiplicateur X 3
Joker 0 066 562

Tirage du soir
1 2 4 11 13 14 23 24 25 29
36 37 39 48 51 53 55 62 63 68

Multiplicateur X 2
Joker 9 378 848

Résultats et informations : Application FDJ, 3256 Service Client, fdj.fr

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

EUROMILLIONS Résultats du tirage du mardi 20 mai 2025

1 8 13 29 47 5 6

Combinaisons gagnantes	Gains EuroMillions gagnants		Gains par grille EuroMillions gagnantes****	
	Tous pays	En France**	à 5 étoiles	à 6 étoiles
5 + 2	1	0	839 110,40 €	839 110,40 €
5	7	1	28 016,20 €	28 016,20 €
4 + 2	49	13	1 246,60 €	663,90 €
4 + 1	1 034	262	108,80 €	17,00 €
3 + 2	2 060	456	57,70 €	8,40 €
3 + 1	2 154	526	38,80 €	38,80 €
2 + 2	28 703	6 297	2 868	14,50 €
2 + 1	45 087	10 801	4 913	10,30 €
1	96 677	23 214	8,90 €	8,90 €
0 + 2	148 864	31 974	14 841	7,00 €
0 + 1	23 375	5 375	11,80 €	11,80 €
0	644 453	153 230	70 321	6,10 €
0	1 352 916	316 727	10 000	3,90 €
0	555 450	130 000	2,40 €	2,40 €

MY MILLION 1 gagnant en France** à 1 000 000 €

AW 582 7504

Prochains tirages, vendredi 23 mai 2025
A gagner, jusqu'à 185 000 000 € + 1 000 000 € à My Million

Résultats et informations : Application FDJ, 3256 Service Client, fdj.fr

LES ANNONCES LÉGALES

AVIS D'ENQUÊTES

Commune de Biot

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de révision générale du plan local d'urbanisme et à la création de deux périmètres délimités des abords

Arrêté n°AM/2025/119 en date du 10 avril 2025 du maire de Biot portant ouverture d'une enquête publique unique.

Cette enquête publique a pour objet :

- Le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biot ;
- La création de deux périmètres délimités des abords sur le territoire de la commune de Biot.

Monsieur Gérard RENAUD et Monsieur Bruno COMBIER ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant, par décision du tribunal administratif de Nice.

L'enquête se déroulera durant 33 jours dans les locaux des services techniques de Biot, 700, avenue du Jeu de la Beaume, à Biot, du lundi 19 mai 2025 à 9 heures au vendredi 20 juin 2025 à 16 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner ses observations sur le registre mis à disposition dans les locaux des services techniques aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture exceptionnelle, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des services techniques, aux mêmes horaires d'ouverture.

Un dossier d'enquête dématérialisé sera consultable pendant la durée de l'enquête publique sur un site internet dédié comprenant un registre dématérialisé sécurisé sur lequel le public pourra déposer directement ses contributions et propositions, à l'adresse internet suivante : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> avant 16h30 le 20 juin 2025.

Les contributions pourront être transmises par courriel via l'adresse mail suivante : enquetepublique-plu-biot@registre-dematerialisee.fr avant 16h30 le 20 juin 2025.

Les contributions parcourues seront publiées sur le registre dématérialisé : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> et donc visibles par tous.

Les observations et propositions du public pourront être adressées par courrier postal (celui-ci devra parvenir au commissaire enquêteur avant 16 h 30 le 20 juin 2025) à :

Monsieur le commissaire enquêteur - Révision générale du PLU/PDA
Mairie de Biot-Sophia Antipolis, CS 90339, 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux des services techniques de la ville de Biot :

- Le lundi 19 mai 2025 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 (ouverture de l'enquête) ;
- Le mardi 27 mai 2025 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 ;
- Le mercredi 4 juin 2025 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 ;
- Le jeudi 12 juin 2025 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 ;
- Le samedi 14 juin 2025 de 9 heures à 12 h 30 ;
- Le vendredi 20 juin 2025 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 (clôture de l'enquête).

Son rapport unique et ses conclusions motivées, transmis au maire dans un délai de 30 jours, seront tenus à la disposition du public aux services techniques de la commune de Biot, sur le site internet de la commune et sur le site Internet dédié <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> pendant un délai de 1 an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique :

Le projet de Plan Local d'Urbanisme, tel que présenté dans le dossier soumis à enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil municipal ; Le projet de création de deux Périmètres des Abords, tel que présenté dans le dossier d'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, sera soumis pour accord au conseil municipal. Les deux PDA seront ensuite créés par arrêté du Préfet de Région, puis annexés au PLU en tant que Servitude d'Utilité Publique.

Le dossier du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biot comprend une évaluation environnementale. L'autorité environnementale a été saisie pour avis le 24 janvier 2025. Son avis, ainsi que ceux des collectivités territoriales et de leur groupement, seront joints au dossier d'enquête unique.

L'autorité responsable du projet est la commune de Biot, représentée par son maire, Monsieur Jean-Pierre DUBOIS, et dont le siège administratif se situe à la mairie, 8-10, route de Valbonne, 06410 Biot. Les demandes d'informations relatives à l'enquête peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la ville de Biot au 04.93.65.78.89 ou à urbanisme@biot.fr.

Le maire.

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS

Extrait d'un jugement de déclaration d'absence

Par jugement en date du 18 mars 2025, le tribunal judiciaire de Grasse a déclaré l'absence de Thibault Marc FENU né le 16 décembre 1983 à Paris 12^e, fils de Jean Félix FENU et de Marguerite Josiane de Saint-Mareville, dont la dernière apparition a eu lieu à Le Cannet et n'ayant pas reparu ni donné de ses nouvelles depuis le 22 octobre 2016.

APPELS D'OFFRES

AVIS D'APPELS

Erilia

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
SA ERILIA, SOCIÉTÉ A MISSION - M^{me} Nathalie CALISE - Secrétaire Générale - 72 bis rue Perrin-Solliers BP 1329113291 Marseille - 06 - Tél. 04 91 18 45 45 - SIRET 0568116700015
Référence acheteur : 948

L'avis implique un marché public.
Objet : Marché de travaux en corps d'états séparés pour la construction de 24 logements sis Cours Bensa à Nice (06)

Une clause d'insertion par l'économie est prévue pendant l'exécution des travaux.
Label visé : RE 2020 et certification BEE+
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : oui
Lot n° 01 - Terrassement-fondations-spiegales
Lot n° 02 - Gros œuvre/charpente-couverture
Lot n° 03 - Étanchéité
Lot n° 04 - Menuiseries extérieures et fermetures
Lot n° 05 - Menuiseries intérieures
Lot n° 06 - Cloisons/doublages/faux plafonds
Lot n° 07 - Serrurerie
Lot n° 08 - Revêtements de sol/faïences
Lot n° 09 - Peintures/nettoyage
Lot n° 10 - Façades
Lot n° 11 - Ascenseur
Lot n° 12 - Électricité/CFO-CFA
Lot n° 13 - CV/Cplomberie
Lot n° 14 - Voies et réseaux divers
Lot n° 15 - Espaces verts

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : Actif
Remise des offres : 10/06/25 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 16/05/2025. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.erilia.fr>

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 16 mai 2025 il a été constitué une société
Dénomination sociale: PELTARION SENTINEL
Siège social : 99, avenue Cyrille-Besset, Le Malibran Bât 4 06100 Nice
Forme : SASU
Capital : 500 Euros
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation
Objet social : Exercice de toutes activités liées à la protection des personnes physiques, notamment la sécurité rapprochée avec ou sans le port d'une arme de catégories D et B, la mise en place de dispositifs de sécurité, la gestion de missions de sûreté et de prévention, La formation aux métiers de la sécurité, y compris la formation en self-défense, en gestion des situations conflictuelles, et en premiers secours, Le conseil en stratégie de sûreté, en prévention des risques et en audit de sécurité
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions collectives des associés.
Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient dans la Société.
Sont qualifiés d'extraordinaires les décisions collectives des associés portant modification des statuts, sous réserve des exceptions prévues par la loi et des modifications qui requièrent l'unanimité des associés.
Elles sont prises à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. Les décisions collectives ordinaires des associés s'appliquent à tous objets qui ne sont pas de la compétence ou du domaine exclusif du Président ou des décisions collectives extraordinaires des associés. Elles sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.
Président : Monsieur Blagovest GUEORGIEV
Demeurant : 99 Avenue Cyrille Besset, Le Malibran Bât.4 06100 Nice
Nommé pour : une durée indéterminée
Immatriculation au RCS de Nice

FORMALITÉS DIVERSES

COOPARFUM LA MARIGARD
Société coopérative agricole à capital variable
70, route de Marigard 06130 Grasse HCCA 06-33 - RCS Grasse 443 684 477

CONVOICATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
Les sociétaires sont convoqués en AGO le samedi 7 juin 2025 à 20 heures à Grasse au siège de la coopérative afin d'approuver les comptes clos le 31 décembre 2024, affecter le résultat, renouveler les mandats des administrateurs...
Suivra à 20 h 30 une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour est la suppression de l'objet collecte-vente et l'extension de la zone territoriale ;
Au cas où les quorums ne seraient pas atteints, les Assemblées seront réunies en secondes convocations le vendredi 20 juin 2025 à 17 heures au siège.
Les associés peuvent prendre connaissance au siège social, à partir du 15^e jour précédant l'Assemblée des comptes sociaux, du rapport aux associés et du texte des résolutions proposées.

nice-matin www.nicematin.com

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES
Facilitez vous les formalités !
nice-matin www.nicematin.com 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Scannez le QR Code